

À la Société fribourgeoise d'éducation

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **72 (1943)**

Heft 10

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Avis officiels pour le V^e arrondissement

1. *Le cours complémentaire* dont la durée est de 92 h. (soit 23 séances) commencera le *jeudi 21* ou le *samedi 23 octobre*.

2. *La conférence d'arrondissement* est, d'ores et déjà, fixée au *jeudi 7 octobre*, à 8 h. 45, à Bulle.

Lieu de réunion : salle de M^{lle} Germaine Pasquier.

Varia : 1. Commentaires sur la question mise à l'étude.

2. Désignation des rapporteurs.

3. L'organisation de l'enseignement rationnel de la grammaire.

4. Causeries de M. le D^r Büchi : Protection de la flore fribourgeoise. — Comment faut-il visiter le musée cantonal d'histoire naturelle ?

5. Divers.

L. Maillard, insp.

A la Société fribourgeoise d'éducation

Le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation s'est réuni à Fribourg, à l'Hôtel Suisse, le jeudi 1^{er} juillet, sous la présidence de M. Maillard, inspecteur scolaire de la Gruyère, qui remplaça en l'occurrence M. l'abbé Delamadeleine, retenu ailleurs par ses obligations militaires. M. Piller, Directeur de l'Instruction publique, honorait de sa présence la réunion, prouvant, une fois de plus, tout l'intérêt qu'il porte à notre société.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, ce fut la discussion des tractanda prévus. M. Rosset, inspecteur des écoles de la ville de Fribourg, fut confirmé dans ses fonctions de vice-président. Des vœux chaleureux lui sont adressés pour le rétablissement complet de sa santé. Il s'agissait ensuite de désigner le lieu de la nouvelle assemblée. Un court échange de propos eut lieu à ce sujet et M. l'inspecteur Schuwey se déclara enchanté de nous recevoir l'année prochaine dans sa chère Singine, à Tavel ou Guin.

Le point principal à discuter fut celui de la question à mettre à l'étude et qui sera examinée par la Société d'éducation, dès cet été. Quelques propositions furent entendues, mais aucune ne sembla rallier tous les suffrages. M. le Directeur voulut bien nous donner alors ses précieuses directives. Il préférerait, lui, un thème d'ordre général, concernant, par exemple, le but de l'école. Il y a des vérités, des idées fondamentales, devant lesquelles il est bon de se replacer de temps en temps. Si notre pays jouit d'une tranquillité relative, la guerre, avec toutes ses répercussions, agite les esprits et les idées folles courent le monde. La pédagogie, elle-même, est devenue quelquefois une science occulte ! Vouloir ! Agir ! clame-t-on de toutes parts. Oui, mais préalablement penser et penser

juste. L'action efficace ne peut suivre l'agitation stérile. Il faut une base et un but clairement définis.

L'école, à côté de la famille, doit préparer l'enfant à la vie.

A l'école primaire, l'enfant doit apprendre les éléments et rien de plus. Il ne faut apprendre, affirma M. le Conseiller, que les choses essentielles, mais il faut qu'on les apprenne bien. Savoir lire, ce n'est pas autre chose que donner à chaque mot sa valeur et son sens propres ; savoir écrire, c'est pouvoir s'exprimer dans cette langue simple, honnête, franche, qui va droit au but. Voilà le fonds solide que doit donner l'école primaire, le bagage nécessaire, mais suffisant pour les besoins ordinaires de la vie.

Les cours complémentaires, ajouta M. le conseiller d'Etat Piller, ne devraient pas étendre le programme primaire, mais le détendre pour l'approfondir. L'instruction civique y trouverait sa place et serait mieux comprise, mieux assimilée et plus intéressante, parce que plus en rapport avec les besoins des jeunes gens. La meilleure chance pour le jeune homme ou la jeune fille, c'est d'entrer dans la vie au bénéfice d'une bonne santé physique et nerveuse, instruits d'un petit nombre de connaissances solides et de quelques habitudes d'esprit telles que l'attention, l'exactitude, la circonspection, cultivées, développées dans le sens de leur vocation naturelle.

M. Piller proposa donc d'étudier les possibilités de l'école primaire, des cours complémentaires et des cours ménagers, quant à leur programme et quant aux méthodes d'enseignement. Cette question, qui est bien d'actualité, a été acceptée avec empressement. Les membres du corps enseignant, qui ont aujourd'hui la terrible tâche de préparer les enfants à la vie, doivent avoir des idées claires.

Un comité restreint s'est chargé de présenter aux lecteurs du *Bulletin* un plan détaillé du sujet proposé, afin de faciliter les recherches et le travail des collègues.

M. Maillard clôtura cette intéressante et laborieuse séance en résumant les décisions prises et en remerciant encore M. le conseiller d'Etat Piller de sa bienveillance. Comme conclusion, le bureau fut chargé d'établir le plan du travail qui fera l'objet de la discussion de la prochaine assemblée générale. Le voici :

Le programme et les méthodes de l'école primaire fribourgeoise des cours complémentaires et des écoles ménagères

L'école, à côté de la famille, doit préparer l'enfant à la vie.

A la fin de la scolarité, l'enfant doit avoir acquis le minimum de connaissances et l'attitude mentale qui lui permettront de faire face aux tâches précises qui seront celles de sa vie d'adulte, dans un certain temps, dans un certain lieu (quelles que soient d'ailleurs ces tâches concrètes).